

# PROPOSITIONS POUR SÉCURISER LES ACCÈS VÉLOS AUX ABORDS DES ÉCOLES (J. PRÉVERT ET CACAULT)

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DU 14/11/15

À L'INVITATION DE CLISSON PASSION, ASSOCIATION MEMBRE DE LA [FUB](#)  
- FÉDÉRATION DES USAGERS DE LA BICYCLETTE -

### 1 - REMARQUES GÉNÉRALES :

Les aménagements récents vont **dans le bon sens** (bandes cyclables à double sens, limitation de la vitesse). De plus en plus d'enfants viennent en vélo aux écoles, accompagnés ou non de leurs parents. Nous savons tous que la question de la sécurité est le principal frein à l'usage quotidien du vélo en ville. Ce moyen de locomotion est pourtant vivement recommandé pour des raisons de santé publique, de qualité environnementale et de fluidité de la circulation. Dans une ville comme Clisson, le vélo est une alternative commode à la voiture, sur de petits déplacements quotidiens.

Les principaux points noirs, notés comme particulièrement dangereux pour les usagers, sont **les carrefours**. Nous avons listé des propositions concrètes et peu coûteuses pour rendre les aménagements efficaces et sécurisants.

Avant d'entrer dans les détails, voici **QUELQUES RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES D'USAGERS :**

> Favoriser la **continuité cyclable** et viser un cheminement complet jusqu'au centre-ville, en s'appuyant sur les liaisons douces déjà existantes (notamment celle de l'allée du Bocage)

> Clisson n'est pas un village mais bien une petite ville, et à ce titre, les aménagements routiers dans le centre-ville devraient **prioriser et sécuriser au maximum les trajets vélos et piétons**, comme c'est le cas à Nantes mais aussi dans de plus en plus de villes petites et moyennes. Une inscription de Clisson au [Club des Villes et Territoires cyclables](#) pourrait être envisagée.

> **Sécuriser absolument les carrefours** pour les plus vulnérables à chaque nouvel aménagement

> Sécuriser les bandes cyclables en les **séparant de la chaussée voiture par des plots** (comme ceux en plastiques jaunes actuellement disposés à certains endroits de la chaussée), là où c'est possible et où ça ne gênerait pas les sorties de garage

> **Éviter** quand c'est possible **les bandes cyclables sur les trottoirs, les angles droits, les dénivelés** (notamment les montées sur les trottoirs périlleuses pour les enfants).

> Penser les aménagements plus globalement, au niveau intercommunal ; réfléchir à de **nouveaux accès, de nouveaux trajets**, pour les sites les plus fréquentés par les automobilistes et désengorger le centre-ville (notamment **l'accès au Pôle Santé** : étudier un nouvel accès qui réduirait la circulation dans le quartier).

> **Inciter les automobilistes à respecter** les nouveaux aménagements (limitation de vitesse, nouveau STOP route de St lumine non respecté) : présence de la police municipale ? signalétique plus marquante ?

> Mener des **actions de sensibilisation** des usagers pour un meilleur partage de la route et pour plus de sécurité.

Exemple : actions dans les écoles et collèges et actions de sécurité routière pour inciter à une meilleure visibilité des cyclistes (éclairages vélo, gilets...). L'association Clisson Passion est prête à accompagner les collectivités sur l'animation ce type d'action.

## 2 - PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Améliorer le **carrefour allée du Bocage-route de St Lumine**, pour créer une vraie continuité sécurisante et inciter piétons et vélos à emprunter cette liaison douce vraiment idéale en direction de la gare et du centre-ville.



Déplacer ou ajouter un passage piéton et une traversée vélo dès le bout de l'allée du Bocage, matérialisés et vraiment sécurisés (plateau rehaussé ? marquage particulier ? zone de rencontre ?)



Sécuriser ce carrefour en supprimant les 1ers stationnements route de St Lumine, qui gênent excessivement la visibilité : les automobilistes qui arrivent de la route de St Lumine depuis la Caillerie, souvent en accélérant, ne peuvent pas voir les cyclistes ni les piétons qui traversent. En outre, ces stationnements favorisent les collisions voitures-vélos arrivant dans le même sens route de St Lumine.

Remplacer ces stationnements insécurisants par une bande cyclable, depuis le rond-point (voir préconisation suivante) jusqu'à l'allée du Bocage au moins (créant ainsi une vraie continuité douce).

**1er rond-point à revoir – intersection route de St Lumine-rue Pasteur :** incompréhensible pour les usagers et particulièrement dangereux.



Comme sur tous les ronds-points du quartier, **une bande cyclable continue** devrait être marquée au sol et distincte de la chaussée voiture.

Pour le moment, les cyclistes, notamment les enfants, préfèrent circuler sur les trottoirs plutôt que d'emprunter ce type de carrefours, très dangereux !

Il faut permettre aux cyclistes d'emprunter ces carrefours en les séparant au maximum des voitures (**bande cyclable bien marquée et continue tout autour du rond-point**, avec des sorties cyclables bien marquées sur chacun des 3 axes).

Il y aurait la place, en supprimant les bornes jaunes et en déplaçant le centre du rond-point.

Pour les cyclistes arrivant en contre-sens des voitures par la route de St Lumine : faire suivre la bande cyclable le long du trottoir pour rejoindre tout simplement la bande déjà existante rue Pasteur,



sans faire monter/descendre inutilement les cyclistes sur les trottoirs



Pour les cyclistes qui vont en direction du passage à niveau route de St Lumine : matérialiser une vraie bande cyclable (pas seulement un fléchage) sur le rond-point et encore après, jusqu'au passage à niveau, et ce au moins jusqu'à rejoindre la bande cyclable de la rue de la Marre Rouge. D'ailleurs la bande est effacée : va-t-elle être marquée à nouveau ou y a-t-il un projet de vraie piste cyclable ?



Matérialiser les bandes cyclables sur tout le tour des ronds-points.



Marquer les bandes cyclables en continu, surtout au niveau des carrefours (ici, elle disparaît devant l'accès pourtant très fréquenté de la rue du Dr Doussain)

Le STOP à l'intersection route de St Lumine / rue Pasteur est trop souvent non respecté par les automobilistes (pas assez visible?).

## Autres carrefours :



Même remarques sur la dangerosité des carrefours :

- **devant le collège**
- **à l'intersection route du Grand Logis-route de Gorges et route de St Lumine**

Les automobilistes, arrivant à sens unique (se croyant alors seuls sur la voie), souvent ne respectant pas la limitation de vitesse, ne s'attendent pas à voir un cycliste arriver sur le rond-point par leur gauche.

De nombreux incidents heureusement pour l'heure sans gravité, nous ont été rapportés.

## Voici quelques préconisations pour sécuriser ces carrefours :

- Bien matérialiser une bande cyclable tout autour des ronds-points (quitte à les décentrer) (revoir complètement la matérialisation incompréhensible devant le collège)
- Matérialiser une bifurcation de la bande cyclable pour les cyclistes arrivant de la rue Pasteur et tournant à droite route de Gorges
- Enlever les plots jaunes existants ; placer des plots pour sécuriser les bandes cyclables à des endroits stratégiques
- Mieux signaler le régime de priorité pour les automobilistes (ceux qui arrivent de la route de Gorges devant le collège ou de la route de St Lumine au carrefour avec la rue du Grand Logis se croient prioritaires sur les cyclistes abordant le carrefour
- Faire de ces carrefours des **zones franchement prioritaires aux piétons et cyclistes** (plateau rehaussé, ralentisseurs ou zone de rencontre ?)

Concernant la **rue du Grand Logis**, qu'en est-il de la **continuité cyclable** ?

Cette perte de continuité est dangereuse pour les usagers.

Envisager une continuité jusqu'au centre-ville, par la rue St Jacques (elle aussi envisageable en double-sens pour les vélos).



Sécuriser la montée sur le trottoir (glissante et trop abrupte) devant le collège (chutes fréquentes).

Par ailleurs, les automobilistes attendant les élèves à la sortie du collège ne savent pas où attendre les enfants (dans le parking du centre médical ? dans le parking de la piscine ? dans les 5 places devant le collège ?...). Une information auprès des parents et une signalisation amélioreraient la situation actuelle (manque de clignotants, freinages, hésitations des automobilistes... comportements dangereux pour les piétons et cyclistes).

### 3 – PROPOSITIONS POUR UNE CONTINUITÉ JUSQU' AUX PORTES DES ÉCOLES :



Les bandes cyclables disparaissent aux abords des écoles.

Serait-il possible d'envisager un **vrai couloir sécurisé pour les cyclistes (une vraie piste cyclable dans les deux sens), et un autre pour les piétons**, sur le large trottoir devant le collège ?



Piste évoquée :



Créer une **piste cyclable à double sens** traversant l'espace central végétalisé (ou inversement : couloir piétons traversant la coulée végétale et pistes cyclables dans les deux sens sur le trottoir, de part et d'autre de l'espace végétalisé).

Feu devant le collège : le passage piétons étant emprunté de fait par les cyclistes, matérialiser au sol, et par signalétique, la traversée des cyclistes en plus du passage piétons.



Pour permettre une **piste cyclable double-sens jusqu'à l'esplanade Klettgau** (déjà usitée en double-sens par tous les cyclistes) : enlever seulement (ou déplacer) les 5 stationnements minute à l'entrée de l'Esplanade. Il est inconcevable d'envoyer les enfants à vélo faire un grand détour au milieu des voitures et des bus jusqu'au feu de l'intersection esplanade Klettgau-route de Gorges.

## 4 – DIVERSES AUTRES PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA CIRCULATION DOUCE À CLISSON ET SECURISER LES TRAJETS A VELO :

Créer une **vraie continuité sécurisante** depuis les chemins doux déjà existants afin de **relier le centre-ville**. Remarques récurrentes des Clissonnais au sujet des **passages piétons mal éclairés**.

### POINTS CRUCIAUX :

#### 1 - La gare SNCF parvis Nord :



Les usagers espèrent que le parvis sera aménagé comme un vrai pôle multimodal, avec une circulation sécurisée pour les piétons et les vélos.

Il y a une vraie continuité à penser, depuis la voie douce de l'allée du Bocage, via le parvis de la gare :

- d'une part **en direction du centre-ville** : pourquoi pas **par la rue Olivier de Clisson** – imaginer une bande cyclable à double sens reliant la gare et la place St Jacques, évitant aux cyclistes le dangereux carrefour Cacault-Bertin-Général Leclerc
- d'autre part **en direction de l'écoquartier du Champ de Foire** et les autres quartiers Sud, en sécurisant au maximum la traversée du passage à niveau, et en permettant aux cyclistes d'accéder à la gare (et donc à la liaison douce en direction des écoles) dès la traversée du passage à niveau



#### 2 La traversée du Nid d'Oie

#### 3 La rue et la place St Jacques

**4 Une continuité vers la route de Gorges** (chaussée suffisamment large pour envisager une vraie piste cyclable sécurisante entre les deux communes)

#### 5 Remarques d'usagers au sujet des abords du nouveau collège :

- passage pour les vélos et les piétons pour traverser de la piste cyclable au collège ?
- piste cyclable le long du boulevard Marie Curie : entre les 2 pistes on traverse le rond-point à l'angle de rue d'Alatri (nouveau lotissement de Gorges) et route de la Blairie; les voitures qui arrivent de rue d'Alatri ne nous voient pas sur la piste cyclable à cause d'un massif d'arbustes qu'il vaudrait mieux enlever ou couper très court ! (demande faite à la mairie de Gorges, mais ça a déjà repoussé). Actuellement, si un enfant s'avance sur le passage piéton il est caché par les arbustes pour les automobilistes qui arrivent de rue d'Alatri...

#### 6 Remarques d'usagers au sujet des accès au lycée de Clisson :

- **pas de cheminement logique** pour traverser la ville de Clisson pour aller au lycée à vélo. Les élèves prennent plutôt le car (plus long, plus coûteux) à cause d'un trajet trop dangereux, alors que les Clissonnais sont à moins de 15min à vélo du lycée
- **porte Palzaise** : comment traverser pour arriver à la petite piste qui mène au lycée ?